













DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU ZAMBIE 2020 RAPPORT

UNE PUBLICATION DE PARADIGM INITIATIVE

Publié par Paradigm Initiative

374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria Email: media@paradigmhq.org www.paradigmhq.org

Publié en Avril 2021

Rapport rédigé par Bulanda Nkhowani

Équipe Éditoriale: 'Gbenga Sesan, Kathleen Ndongmo, Koliwe Majama, Margaret Nyambura Ndung'u, Mawaki Chango, Nnenna Paul-Ugochukwu and Thobekile Matimbe.

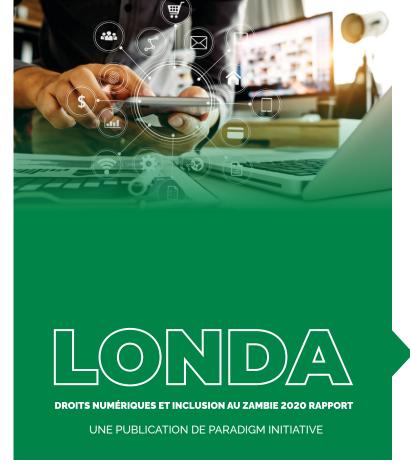
Conçu par Luce Concepts

This publication may be reproduced for non-commercial use in any form provided due credit is given to the publishers, and the work is presented without any distortion.

Copyright © 2021 Paradigm Initiative



Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)



Les organisations de la société civile continuent de travailler pour faire progresser les droits et l'inclusion numériques en Afrique, en veillant à ce que les meilleures pratiques soient adoptées dans les politiques et la législation. Ce rapport analyse l'état des droits numériques et de l'inclusion au Zambie, en examinant les violations et les lacunes, en étudiant l'utilisation et l'application de la politique et de la législation, en soulignant les étapes importantes et en proposant des recommandations pour le paysage numérique en Zambie. Avec des rapports provenant de 20 pays, cette édition aborde, entre autres, la fracture numérique aggravée par la pandémie de COVID-19 et met en lumière les infractions dans différents domaines thématiques tels que la vie privée, l'accès à l'information et la liberté d'expression, avec un contexte législatif et politique bien énoncé.













TABLE DES MATIÈRES

| CONTEXTE DU PAYS | 1 |
|----------------------------|---|
| ENVIRONNEMENT DES TIC | 1 |
| DÉVELOPPEMENTS POLITIQUES | 2 |
| LOCAUX ET RÉGIONAUX | |
| PROTECTION ET SURVEILLANCE | 3 |
| DES DONNÉES | |
| MENACES SUR LA LIBERTÉ | 3 |
| D'EXPRESSION EN LIGNE ET | |
| L'ACTIVISME NUMÉRIQUE | |
| DROITS ET INCLUSION | 4 |
| NUMÉRIQUES AU LENDEMAIN DE | |
| LA RÉGLEMENTATION COVID-19 | |
| CONCLUSION ET | 6 |
| RECOMMANDATIONS | |
| ÉTUDES DE CAS | 7 |



En 2020, la population de la Zambie s'élevait à 17.9 millions d'habitants.¹

Considérée comme l'une des économies à la croissance la plus rapide d'Afrique, avec un PIB de 23 milliards d'euros.²

CONTEXTE DU PAYS

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU ZAMBIE

Les performances économiques de la Zambie ont continué à s'amenuiser en raison de la baisse des prix du cuivre, des pénuries d'énergie, des déficits budgétaires qui peuvent être attribués à la grave crise de la dette du pays et, plus récemment, des pressions économiques causées par la pandémie de COVID-19.

Si le climat politique reste relativement stable, les prochaines élections prévues pour août 2021 sont largement considérées comme décisives et comme un véritable test de la situation politique du pays, à en juger par les actions de protestation et les débordements des médias sociaux observés au cours de l'année concernant le chômage des jeunes, les prix élevés des produits de base et de l'énergie, les délestages, la fluctuation des taux de change et la dette extérieure élevée associée à des défauts de remboursement. La note de crédit de

la Zambie a été abaissée après que le gouvernement ait manqué un paiement d'intérêt et annoncé une suspension du service de la dette envers les créanciers extérieurs.³

Environnement des TIC

Des investissements considérables ont été consacrés à la



^{1.} Agence zambienne des statistiques, https://www.zamstats.gov.zm/ [consulté le 23 novembre 2020].

^{2.} Banque mondiale : Zambia Country Data, https://data.worldbank.org/country/ZM

^{3. &}quot; Zambia Economic Outlook ", Focus Economics, 17 novembre 2020, https://bit.ly/2JgMgkL

modernisation de l'infrastructure TIC du pays, notamment l'érection d'environ 1000 tours de communication. L'année 2020 a vu une augmentation de 25,7% du nombre de sites de communication entre Juin 2019 et Juin 2020.⁴ La Zambie continue de maintenir trois fournisseurs de réseaux mobiles et 17 fournisseurs de services Internet,⁵ bien qu'un appel à la délivrance d'un quatrième opérateur mobile ait été lancé suite à l'annulation de la licence de Vodacom. Au troisième trimestre de 2020, la pénétration d'Internet s'est établie à 57% représentant plus de 10 222 millions d'utilisateurs d'Internet, indiquant une baisse de 2% par rapport aux 59% (représentant 10 289 millions d'utilisateurs) enregistrés au troisième trimestre de 2019.6 Cette baisse peut être attribuée à la dépréciation du Kwacha et à la pression inflationniste qui ont conduit à l'augmentation générale du coût des biens et des services, laissant les gens avec moins de revenu disponible pouvant être utilisé pour accéder aux services Internet. Il est intéressant de noter que le nombre d'abonnements au réseau mobile s'élevait à 18,619 millions, soit un taux de pénétration de 104%, ce qui signifie que le nombre de cartes SIM enregistrées est supérieur à celui de la population totale.⁷ Cela pourrait s'expliquer par le fait que la plupart des personnes possèdent plus d'un téléphone portable et utilisent jusqu'à trois cartes SIM. Les transactions d'argent mobile ont augmenté de 89% par rapport au nombre de transactions enregistrées au premier semestre 2019.8

DÉVELOPPEMENTS POLITIQUES LOCAUX ET RÉGIONAUX

En ce qui concerne l'environnement juridique et politique des TIC, la loi sur les technologies de l'information et de la communication de 2009, la loi sur les communications et les transactions électroniques de 2009 et la politique nationale des TIC de 2006, dépassée, continuent de régir l'utilisation des télécommunications dans le pays. Bien qu'il n'y ait pas d'indication claire concernant la rédaction d'une nouvelle politique nationale des TIC, en août 2020, le ministre en charge des transports et des communications a confirmé que quatre projets de loi sur les TIC avaient été rédigés et étaient en cours d'harmonisation au ministère de la Justice, à savoir: Le projet de loi sur la cybersécurité et la cybercriminalité, le projet de loi sur la protection des données, le projet de loi sur le commerce et les transactions électroniques et le projet de loi sur l'administration en ligne. En Juin 2020, le Parlement, par le biais de la commission des médias, des technologies de l'information et de la communication, a adopté un rapport de commission visant à améliorer la gouvernance électronique dans toutes les opérations gouvernementales. 9 Le même mois, le ministère des transports et des communications et l'autorité de régulation, la Zambia Information and Communication Technology Authority (ZICTA), ont lancé la stratégie¹⁰ nationale de protection en ligne des enfants, qui vise à fournir aux enfants les garanties nécessaires contre les vulnérabilités en ligne.

En Juin 2020, le Cabinet a adopté une résolution visant à approuver la Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel, ce qui constitue une étape bienvenue qui garantira l'harmonisation des nouvelles cyberlégislations et la coopération régionale en matière de cybersécurité, de cybercriminalité et de protection des données.

^{4.} ZICTA: ICT Sector 2020 Mid-Year Market Performance, 10 septembre 2020, https://bit.ly/3698kXv

^{5.} Portail de statistiques ZICTA : Operator Statistics, https://bit.ly/37akYFa

^{6.} Rapports ZICTA: Quarter 3, 2020, http://onlinesystems.zicta.zm:8585/statsfinal/

^{7.} Rapports ZICTA: Quarter 3, 2020, http://onlinesystems.zicta.zm:8585/statsfinal/

^{8.} ZICTA: ICT Sector 2020 Mid-Year Market Performance, 10 septembre 2020, https://bit.ly/3698kXv

^{9. &}quot;Le Parlement adopte le rapport d'une commission pour améliorer l'e-gouvernance", News Diggers, 26 juin 2020, https://bit.ly/2JhBb38 10. ZICTA: National COP Strategy, https://bit.ly/3l8xny5



PROTECTION ET SURVEILLANCE DES DONNÉES

Malgré l'absence de lois complètes sur la protection des données, en Décembre 2019, le gouvernement zambien a repris le projet Lusaka Safe City et a approuvé une proposition de Huawei Technologies visant¹¹ à transformer Lusaka en une ville intelligente en installant des caméras de vidéosurveillance 24 heures sur 24 dans toute la ville, y compris les marchés publics et les arrêts de bus ¹²

MENACES SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EN LIGNE ET L'ACTIVISME NUMÉRIQUE

Les déclarations de mise en garde des responsables gouvernementaux sur l'utilisation d'Internet et des médias sociaux ont persisté. En Février 2020, le ministre des Transports et des Communications a mis en garde contre les allégations d'abus des médias sociaux par le public 13 et en Juin 2020, le porte-parole en chef du gouvernement a annoncé que le

gouvernement "ne tolérera pas que quiconque utilise une plateforme de médias sociaux pour insulter le président ou un citoyen." ¹⁴

En Juin 2020, un groupe de 13 militants a organisé une manifestation à la périphérie de Lusaka, après s'être vu refuser le permis de défiler pacifiquement dans la ville pour protester contre la corruption endémique et le chômage élevé des jeunes. Pour protéger la vie des manifestants et éviter de causer des dommages aux biens publics, les militants ont choisi de manifester dans un lieu secret, dans la brousse, et ont diffusé l'événement en direct sur leurs pages de médias sociaux, en tenant des pancartes et en prononçant à tour de rôle des discours émouvants. Les flux en direct ont attiré près d'un demi-million de téléspectateurs. 15 Pendant ce temps, la police anti-émeute armée de gilets pare-balles a été déployée dans toute la ville de Lusaka et a cherché en vain le lieu de la manifestation afin de disperser les manifestants et de faire respecter les restrictions du COVID-19. L'un des militants, connu sous le nom de Pilato, a déclaré: "Il y a les rues physiques et les rues des médias sociaux. Je pense que cela a eu plus d'influence que si nous étions allés dans les rues physiques".

En Mars 2020, un mineur de 15 ans a été arrêté pour ¹⁶ diffamation envers le président, ainsi que plusieurs autres administrateurs de pages Facebook. ¹⁷ Le mineur, qui a été inculpé de trois chefs d'accusation de diffamation, opérait sous le pseudonyme "ZOOM" et aurait publié des messages diffamatoires sur le président et trois autres personnes. Dans un autre incident, un célèbre photographe a été accusé de quatre chefs

^{11. &}quot;Southern Province in internet blackout", News Diggers, 21 February 2020, https://bit.ly/3gGme5p, "Southern Province In Internet Network Shut Down", Zambian Observer, 20 February 2020, https://bit.ly/2YNmLwh

^{12. &}quot; Huawei va installer des caméras 24 heures sur 24 à travers Lusaka ", 7 décembre 2019,, https://bit.ly/368Nesm

^{13. &}quot;Stop social media abuse- Kafwaya", News Diggers, 24 février 2020, https://bit.ly/34qAtJ7

^{14.} Social media Abusers warned", Ministry of Information and Broadcasting Services - Zambia Facebook Page, 22 June 2020, https://bit.ly/3l5UpH8

^{15. &}quot;Zambian Youth Outsmart Police ", Lusaka Times, 22 juin 2020, Lusaka Times, 22 June 2020, https://bit.ly/2Yt5OHz

^{16. &}quot;ZOOM Arrested For The Offence Of Defamation Of The President", Zambian Reports, 12 March 2020, https://bit.ly/3hlfjsS

^{17. &}quot;ZICTA et la police arrêtent les administrateurs de Zed Hule, Zambian Watch et d'autres administrateurs d'un groupe WhatsApp", Mwebantu, 11 mars 2020,, https://bit.ly/2V5hYUS





En décembre 2019, le gouvernement Zambien a repris le projet Lusaka Safe City et a approuvé une proposition de Huawei Technologies visant à transformer Lusaka en une ville intelligente en installant des caméras de vidéosurveillance 24 heures sur 24 dans toute la ville.

d'accusation de diffamation criminelle après avoir diffusé sur sa page Facebook des remarques désobligeantes à l'encontre de plusieurs responsables gouvernementaux.¹⁸ En Juin 2020,¹⁹ un rédacteur en ligne de journaux en ligne - Zambia Reports et Eagle One - a été arrêté pour avoir publié et largement diffusé des documents de diffamation

criminelle contre le ministre de l'Intérieur. En Novembre 2020, un homme de Kitwe a été arrêté pour avoir insulté le gouvernement du Front patriotique (PF) au pouvoir et ses dirigeants dans une vidéo qui est devenue virale sur les médias sociaux.²⁰

DROITS ET INCLUSION NUMÉRIQUES AU LENDEMAIN DE LA RÉGLEMENTATION COVID-19

La Zambie a enregistré ses deux premiers cas de COVID-19 le 18 Mars 2020 et elle est l'un des rares pays de la région à ne pas avoir fermé ses frontières. L'augmentation des cas positifs a entraîné la fermeture des écoles, des services privés et publics, des commodités, et les travailleurs non essentiels ont été envoyés travailler à domicile. La pandémie sans précédent de COVID-19 a vu de nombreux Zambiens migrer leurs activités quotidiennes vers des plateformes numériques pour la

communication, les transactions financières, la scolarité, les réunions, les loisirs, etc. Cette évolution a contraint de nombreux citoyens à utiliser les compétences numériques existantes et à en acquérir de nouvelles pour faire face aux perturbations.

Malheureusement, l'utilisation accrue de l'internet et des services numériques s'est accompagnée d'une augmentation des cybercrimes tels que la

^{18. &}quot;POLICE ARREST CHELLAH TUKUTA FOR CRIMINAL LIBEL," Zambia Reports, 18 June 2020, https://bit.ly/32F9WGD

^{19. &}quot;Police arrest Zambia Reports editor for criminal libel", Mwebantu, 25 juin 2020, https://bit.ly/3qekSFh

^{20. &}quot;" 'Tulefwaya, ukuchinja, ubuteko', homme arrêté à Kitwe pour avoir insulté le gouvernement du PF et ses dirigeants ", Mwebantu, 24 novembre 2020, https://bit.ly/2VmbLnL

fraude en ligne, l'usurpation d'identité et les escroqueries liées à l'argent mobile.²¹ Cette situation a renforcé la nécessité d'une sensibilisation accrue des utilisateurs à la sécurité numérique et d'initiatives de protection des consommateurs. Plusieurs fournisseurs de réseaux mobiles ont détaxé certains services de navigation et frais de transaction, et augmenté les limites de transaction quotidiennes pour permettre la libre circulation des fonds et faciliter le paiement à distance des factures et des produits de première nécessité.²²

L'état de préparation numérique du pays a été mis à l'épreuve, la plupart des centres d'apprentissage s'efforçant de dispenser des cours et des conférences en ligne aux apprenants. Les étudiants et les apprenants n'ont pas pu accéder aux installations d'apprentissage en ligne en raison des coûts prohibitifs, du manque d'accès et de possession de gadgets, de l'indisponibilité et du manque de plates-formes d'apprentissage en ligne adéquates dans certains établissements et des compétences limitées en matière de culture numérique des enseignants et des apprenants. En outre, la pandémie a révélé un grave manque d'accès aux infrastructures numériques et aux plateformes d'apprentissage en ligne pour les personnes handicapées, ainsi qu'un manque de compétences numériques, d'infrastructures et de connectivité pour les personnes vivant dans les

Bien qu'aucune restriction de mouvement significative n'ait été imposée dans le pays, les médias ont été autorisés à couvrir de manière adéquate les séances d'information en direct sur le COVID-19 et ont utilisé diverses plateformes numériques pour tenir la nation informée. En outre, le ministère de la Santé a diffusé les bulletins en direct sur ses pages de médias sociaux. Toutefois, aucun membre des médias n'a été autorisé à pénétrer dans les installations d'isolement du COVID-19.

En Avril 2020, une chaîne de télévision privée populaire, Prime TV, a vu sa licence annulée par l'Independent Broadcasting Authority (IBA) en raison d'un litige concernant des publicités COVID-19. La chaîne de télévision aurait refusé de diffuser gratuitement les publicités COVID-19. Les activistes ont décrit cette décision comme une attaque contre l'accès à l'information, Prime TV étant largement considérée comme un média équilibré et objectif qui offre une alternative à la chaîne publique ZNBC TV. La Law Association of Zambia a qualifié l'annulation de la licence de Prime TV d'illégale et a déclaré qu' "elle a été faite prématurément sans suivre les voies légales correctes".

En Novembre 2020, la Zambie avait enregistré 17 553 cas positifs cumulés de COVID-19, 16 779 guérisons et 357 décès.²⁴

^{21.} ZICTA: ICT Sector 2020 Mid-Year Market Performance, 10 September 2020, https://bit.ly/3698kXv

^{22. &}quot;Airtel Zambia scraps transaction fees for money transfers", Telecompaper, 26 March 2020, https://bit.ly/3ldztgr

^{23. &}quot;Zambia cancels license of private TV channel over COVID-19 ad dispute", International Press Institute, 14 April 2020, https://bit.ly/2HGeDIC

^{24.} Zambia National Public Health Institute: Zambia COVID-19 Dashboard, https://bit.ly/39hr3Ch

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS



Paysage juridique et politique - il est urgent de promulguer des lois actualisées sur les TIC qui assureront la cybersécurité, la protection contre la cybercriminalité et la protection des données et de la vie privée. En outre, si le projet SMART City est mis en œuvre, il sera nécessaire de prévoir des mesures strictes en matière de protection des données saisies et de veiller à ce que la technologie ne soit pas utilisée pour espionner des citoyens, des défenseurs des droits de l'homme, des militants, etc. qui ne se doutent de rien. En outre, il est nécessaire de ratifier la Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données personnelles afin de fournir un cadre régional pour la lutte contre la cybercriminalité, ainsi que de ratifier une convention internationale telle que la Convention de Budapest sur la cybercriminalité, afin de fournir un cadre pour la coopération internationale.

Mesures relatives à l'inclusion numérique - il est nécessaire de continuer à investir dans l'infrastructure numérique, le développement des compétences et les programmes d'alphabétisation afin de donner aux utilisateurs le savoir-faire nécessaire pour utiliser les TIC dans leur vie quotidienne, ainsi que des compétences en matière de protection des consommateurs et de sécurité numérique pour assurer la sécurité en ligne. En outre, il est nécessaire de mettre à jour la politique nationale en matière de TIC afin de prendre en compte les nouvelles aspirations et les nouveaux objectifs nationaux en matière de TIC, ainsi que de fournir un plan de large bande qui doit prévoir des stratégies visant à améliorer l'accès et la connectivité pour les groupes mal desservis tels que les personnes handicapées, les personnes vivant dans les zones rurales, les femmes, les jeunes filles, etc.

Perturbations du réseau - à l'approche des élections très contestées d'août 2021, le gouvernement de la Zambie doit s'engager à maintenir l'internet ouvert et à ne pas harceler les utilisateurs en ligne, mais plutôt à promouvoir les plateformes en ligne comme espaces de communication, d'accès à l'information et d'engagement civique.



Étude de cas: la COVID-19 et la nécessité d'une réglementation sur la protection et la protection des données en Zambie

Compilé par Bulanda Nkhowani

La Zambie a enregistré ses deux premiers cas de COVID-19 en Mars 2020 et a été l'un des rares pays de la région à garder partiellement ses frontières ouvertes. Alors que la plupart des pays se sont battus pour trouver des moyens de comprendre, d'atténuer et d'arrêter la propagation du nouveau coronavirus, les professionnels de la santé zambiens ont rapidement adopté une méthode éprouvée pour se préparer, surveiller et réagir à la menace imminente. Le ministère de la Santé (ministère de la Santé), par l'entremise du Zambia National Public Health Institute (ZNPHI), a mis en œuvre une approche multisectorielle d'intervention d'urgence pour lutter contre la COVID-19, une approche qui avait déjà été utilisée pour lutter contre les épidémies de choléra récurrentes dans le pays. Il s'agissait d'activer le Centre national des opérations d'urgence en santé publique (PHEOC) situé au ZNPHI et d'utiliser une approche multisectorielle du Système de gestion des incidents (SGI), complétée par un centre d'appels spécialisé pour coordonner les efforts.

"Tout a commencé par un léger chatouillement dans ma gorge au retour d'un voyage d'affaires dans un pays voisin. À l'époque, la COVID-19 venait de toucher la Zambie et il y avait une panique générale partout au pays. J'ai téléphoné au numéro sans frais où la personne du centre d'appels s'est renseignée au sujet de mes symptômes. Ils ont également noté mes noms, mon numéro de téléphone, mon adresse physique, ma profession, mes proches et des informations sur l'endroit où j'étais physiquement allé ces derniers jours ainsi que sur les personnes avec qui j'avais interagi. La personne semblait taper et saisir mes réponses à l'autre bout, elles ont fini par promettre que je recevrais de l'aide d'une équipe d'intervention qui avait été dépêchée pour m'aider et que je resterais chez moi. J'ai été très chanceux d'avoir contracté le virus à un moment où les équipes d'intervention répondaient très rapidement. En un rien de temps, ils sont arrivés dans mes locaux. Malheureusement, j'ai obtenu un résultat positif au test de dépistage du virus, même si je ne présentais pas de symptômes graves, j'ai été admis dans la salle d'isolement pour la COVID-19", a déclaré M. Mutale, l'un des premiers survivants de la COVID-19.



Le cas de Tamara, quant à lui, était différent: "Après avoir éprouvé une forte fièvre et une toux sèche, j'ai visité l'établissement de santé le plus proche pour faire un test de dépistage de la COVID-19. Mes soupçons étaient bons, j'ai été testé positif au virus. On m'a conduit à une pièce où un professionnel de la santé a manuellement consigné mes renseignements personnels d'identification et ceux qui seraient utilisés pour retracer les personnes avec lesquelles j'avais été en contact. J'ai beaucoup lu sur les droits relatifs aux données, alors naturellement, je m'inquiétais de la façon dont mes renseignements seraient stockés, utilisés et pendant combien de temps ils seraient conservés, puisque le professionnel de la santé les saisissait maintenant sur un papier qui pourrait facilement être perdu. De plus, mon consentement n'a pas été demandé lors de l'acquisition de ces données, mais lorsque j'ai demandé à quoi elles serviraient, on m'a assuré qu'elles étaient sécuritaires et qu'elles ne seraient utilisées qu'à des fins de suivi des contacts et de production de rapports. On m'a ensuite conseillé de m'isoler chez moi pendant 14 jours. À l'époque, j'ai reçu des appels de mon gestionnaire de cas pour savoir comment j'allais tous les jours jusqu'à la fin de ma période de quarantaine. Je ne suis pas certaine de ce qu'il est advenu de mes renseignements personnels", a-t-elle dit.

La Zambie, comme de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, utilise une approche de dépistage des contacts principalement manuelle, aidée légèrement par les téléphones mobiles et les ordinateurs, pour surveiller, localiser et contacter les patients actuels et potentiels de la COVID-19. Bien qu'il n'existe aucune application de dépistage des contacts, toutes les données pertinentes sur la COVID-19 sont saisies dans une base de données nationale sur la santé publique, ce qui soulève des préoccupations quant à la sûreté et à la sécurité des données personnelles sur la santé qui sont saisies, en particulier pour les urgences en santé publique. D'autres systèmes et réseaux existent, par exemple un réseau qui sert de centre de communication pour tous les agents sur le terrain participant à la lutte de première ligne contre la COVID-19.

Au milieu de cette collecte de données et de l'incertitude sur le personnel et les protocoles impliqués dans l'accès à la base de données ou aux principes régissant le partage de données ou la participation de tiers à l'élaboration, à l'approvisionnement et à la gestion de la base de données, La Zambie continue de manquer de lois sur la protection des données et de la vie privée. De même, en 2017, la Zambie a déployé un système de e-santé pour fournir des solutions



de santé numériques, soulevant de nouvelles questions sur la capacité des responsables du traitement des données de santé publique à respecter la protection des données et l'éthique de la vie privée.

Il est clair que les données sont essentielles pour résoudre les menaces actuelles et futures pour la santé publique. La nécessité urgente de mettre en œuvre une réglementation sur la protection des données et de la vie privée, qui protège les données personnelles et la vie privée des citoyens comme Mutale et Tamara, est également plus évidente. Ce besoin comprend des cadres qui supervisent la mise en œuvre des politiques sur les pratiques exemplaires en matière de saisie, de stockage, de gestion, de transfert ou de conservation des données sur les systèmes d'information. De plus, il est fortement nécessaire de renforcer les capacités des professionnels de la santé et les obligations des tiers en matière de traitement des données sensibles. La sensibilisation des citoyens est également essentielle pour s'assurer que les politiques et les protocoles appropriés sont mis en œuvre et que les droits des individus ne sont pas violés.



DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU ZAMBIE 2020 RAPPORT

UNE PUBLICATION DE PARADIGM INITIATIVE



Paradigm Initiative

374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria Email: media@paradigmhq.org www.paradigmhq.org









